

L

AC-DES-ROUGES- TRUITES (39)



**Extrait du Dictionnaire
GÉOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome III (1854)**

Village de l'arrondissement de Saint-Claude, canon, perception et bureau de poste de Saint-Laurent, paroisse de Fort-du-Plasne ; a 2 km de Fort-du-Plasne, 6 de Saint-Laurent, 33 de Saint-Claude et 54 de Lons-le-Saunier.
Altitude : 950^m.

Le territoire est limité au nord par Foncine-le-Bas et Fort-du-Plasne ; au sud par Saint-Laurent et Morbier ; à l'est par Morbier, et à l'ouest par Fort-du-Plasne et Saint-Laurent.

Il est traversé par les chemins tirant à Fort-du-Plasne ; par la rivière de Lemme ; par les ruisseaux de la fontaine du Bois, de la fontaine au Chat ; par le bief du Lac et un autre petit ruisseau.

Le village est situé dans le Grandvaux, au fond d'un vallon que resserrent de hautes montagnes. Les maisons sont construites en pierre, couvertes en tavaillons ou bardeaux, élevées d'un étage au-dessus du rez-de-chaussée, et disséminées.

Population : en 1846, 658 habitants ; en 1851, 677 , dont 313 hommes et 364 femmes ; population spécifique par km carré, 34 habitants ; 169 maisons , savoir : sous la Côte 5, aux Martins 30, à la Favière 12, aux Moulins 11, aux Thevenins 22, au Voisinal 31, au Marêchet 29, sous le Mont-Noir 29 ; 169 ménages.

État civil : Les plus anciens registres de l'état civil datent de 1793.

Vocabulaire : sainte Magdeleine. Paroisse de Fort-du-Plasne.

Série communale à la mairie depuis 1793. La série du Greffe, déposée aux Archives Départementales, a reçu les cotes 3 E 4435 à 4442, 3 E 7944 et 7945, 3 E 10050 à 10052 et 3 E 13013. Tables décennales : 3 E 1356 à 1364.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 554 et 555, 5 Mi 1243, 2 Mi 1056, 2 Mi 1753 et 1754, 5 Mi 22 et 5 Mi 1185.

Les jeunes gens émigrent pour être fromagers ou domestiques.

Cadastre : exécuté en 1833 ; surface territoriale 1.938^h66^a, divisés en 3216 parcelles que possèdent 308 propriétaires, dont 101 forains ; surface imposable, 1948^h, savoir : 1041^h en bois, 472 en terres labourables, 246 en pâtures, 130 en prés, 39 en friches et murgers, 13 en broussailles, 5 en sol de bâtiments, 2^h 50^a en jardins, d'un revenu cadastral de 9.043 fr. ; contributions directes en principal, 2741 fr.

Le sol, montagneux, très froid et peu fertile, produit du blé, de l'orge, de l'avoine, des pommes de terre,



du lin, du foin et peu de chanvre. On importe les deux tiers des céréales et le vin. Le revenu réel des propriétés est de 3 pour cent.

On élève dans la commune des bêtes à cornes, des chèvres, et on y engraisse quelques porcs. 10 ruches d'abeilles. L'agriculture y fait peu de progrès.

On trouve sur le territoire des tourbières exploitées, des sablières, des carrières de pierre à bâtir et de taille de très bonne qualité, qu'on exporte jusqu'à Morez, ainsi que de la pierre à chaux.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Champagnole et de Morez. Leur principale ressource consiste dans l'agriculture, le produit des fromageries, la fabrication des seaux et de l'horlogerie.

Il y a cinq fromageries appartenant aux sociétaires, dans lesquelles on fabrique annuellement 45.000 kg de fromage, façon Gruyère, de bonne qualité ; cinq moulins à farine à une ou deux paires de meules avec scieries mécaniques à une lame, 3 auberges et 4 voituriers.

Biens communaux : une maison commune, contenant le logement de l'instituteur et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 48 élèves ; 5 fontaines et 765^h 89^a de bois, pâtures, marais, d'un revenu cadastral de 1.740 fr. L'institutrice et l'école des filles, fréquentée en hiver par 40 élèves, occupent une maison louée par la commune.

Bois communaux : 593^h 63^a, dont 8^h sont coupés annuellement. On délivre 1.019 stères de bois- sapins.

Budget : recettes ordonnées, 4.639 fr. ; dépenses ordonnées, 4.639 fr.

NOTICE HISTORIQUE

Il existe sur le territoire de cette commune, un lac de la forme d'un quadrilatère, long de 600 mètres et large de 300. Nulle source coulant à la superficie du sol ne lui porte son tribut, mais il est certain que cet amas d'eau ne s'entretiendrait pas à la hauteur de ses rives, s'il ne recevait secrètement quelque source inconnue ; car il laisse échapper à son extrémité méridionale un des affluents de la petite rivière de la Sênette. On pêche dans ce lac des tanches, des brochets et des perches, mais il n'y a pas de truites, Il semblerait pourtant que ce village tire son nom de la couleur des truites de son lac. Cette espèce de poisson a-t-elle disparu ? Nous l'ignorons. Ce que nous avons pu remarquer, c'est que les perches pêchées dans le lac, ont généralement les nageoires rouges. Suivant la tradition, les premiers colons qui défrichèrent la partie du Grandvaux où se trouvent aujourd'hui Fort-du-Plasne et le Lac-des-Rouges-Truites, étaient des étrangers venus pour recueillir la poix distillée par les nombreux sapins qui recouvrent les montagnes. Cette poix était vendue aux sires d'Arlay, qui en faisaient un grand commerce au XIV^e siècle. Plusieurs fours étaient disposés pour la préparation de cette résine. La place qu'ils occupaient à Fort-du-Plasne et au Lac-des-Rouges-Truites, s'appelle encore le *Champ du Four* ou le *Raffour*. Un ancien chemin de Saint-Claude à Jougne, passait à l'abbaye du Grandvaux, au Lac-des-Rouges-Truites et à Foncine-le-Bas. Il est connu sous le nom de *vie du Grandvaux*. Pendant tout le cours du moyen-âge, Fort-du-Plasne et le Lac-des-Rouges-Truites prospérèrent, tandis que les autres communes du Grandvaux étaient misérables ; cependant la condition des habitants était la même ; ils supportaient les mêmes charges ; aucun privilège ne les distinguait. Deux moulins avec foules et battoirs, furent établis en 1845, sur le bief du Lac, en vertu d'accensements consentis par l'abbé de Saint-Claude ; un troisième s'établit en 1647, sur le ruisseau des Genévriers. On peut consulter pour l'histoire de la commune qui nous occupe, les articles *Grandvaux*, *Fort-du-Plasne* et *Saint-Laurent*.